

ment fédéral et aux compagnies de chemins de fer et de navigation.

Avec le capital propre de la compagnie, avec ce que dépenseront les exposants et les visiteurs étrangers, c'est une somme de quatre à cinq millions qui serait dépensée à Montréal pendant l'été de 1896.

N'est-ce pas à faire rêver ? mais ne nous laissons pas emporter par notre imagination ; prenons d'abord nos mesures, en gens pratiques, pour ne pas nous mettre entre les mains de *faiseurs* ; puis, ce point éclairci travaillons de toutes nos forces, avec entente à la réalisation de notre exposition universelle.

Nous tiendrons, sans doute, à ce que la nationalité canadienne française ait sa part légitime dans l'administration de cette entreprise ; mais nous espérons qu'on en bannira autant que possible ce particularisme qui fait loucher certains de nos concitoyens, chaque fois qu'on leur montre un projet où les capitaux anglais et l'influence anglaise doivent avoir la prépondérance. Rappelons-nous que, de toutes les façons, les plus claires des bénéfices ira à nos compatriotes ; ouvriers, industriels, commerçants et cultivateurs.

Donc, une fois l'affaire démontrée légitime et établie sur des bases solides, pas d'abstention sous prétexte que ce sera une entreprise anglaise !

LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

La Convention de la Société d'Industrie Laitière réunissant, la semaine dernière, à St-Joseph, comté de Beauce, près de 300 personnes venues de toutes les parties de la province. Parmi les personnages distingués qui y étaient présents, nous signalerons M. Louis Beaubien, Commissaire de l'Agriculture à Québec, MM. G. A. Gigault, assistant-commissaire, Milton Macdonald, M. P. P., Girard, M. P. P., du Lac St-Jean, S. A. Fisher, ex-M. P., pour Brôme, S. Foster, J. C. Chapais, Ed. A. Barnard, directeur de l'Agriculture, James Fletcher, de la ferme expérimentale d'Ottawa, l'hon. juge Pelletier, M. Linière Taschereau, J. de L. Taché, Dr W. Grignon, conférencier agricole, P. E. Dallaire, T. E. Castel, secrétaire de la société d'industrie laitière de la province de Québec et un grand nombre de membres du clergé.

1re JOURNÉE.

Après le discours d'ouverture par M. le président, on procéda à la formation des comités comme suit :

Comité d'ensilage, MM. Fisher, Bourbeau et Lemieux.

Comité relatif aux machines et aux instruments : MM. Chicoine, Siméon Larochelle et Gabriel Desroches.

M. J. D. Bourdeau, assistant inspecteur, présente son rapport annuel dans lequel il est fait beaucoup d'observations aussi importantes que pratiques.

Le Révd. M. Coté, curé de St Flavien, comté de Shefford, fait quelques observations confirmant les remarques de M. Bourdeau. M. Coulombe parle contre les petites fabriques, il considère qu'elles font à l'industrie une compétition ruineuse.

Le Révd. M. Coté traite la question de la fabrication du beurre en hiver, il donne sur ce sujet une quantité de renseignements fort pratiques.

M. Milton MacDonald, M. P. P., demande une loi pour restreindre le nombre des fabriques. Il croit que la convention devrait sérieusement s'occuper de la question.

M. Jos. Girard, M. P. P., parle du lac St Jean et demande la même amélioration à la convention.

M. J. D. Guay, de Chicoutimi, croit que si la convention s'occupe de la question, elle devra aussi s'occuper d'exprimer son opinion quant à savoir si une telle loi devrait avoir un effet rétroactif.

Il est ensuite adopté une résolution, nommant un comité chargé de s'occuper de cette question.

M. Barnard croit que le meilleur moyen d'éviter la compétition est le transport du lait par le propriétaire de la fabrique.

Le Dr Grignon donne quelques conseils touchant les soins à donner aux vaches laitières.

A la séance du soir a lieu l'ouverture officielle de la convention par l'honorable M. Beaubien.

Le président communique à la convention des lettres d'excuse de la part de son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et de l'honorable sénateur Bolduc, puis M. Chassé présente au président, M. l'abbé Montminy, au nom de la société, une adresse pleine d'éloges pour ce vaillant champion de l'industrie laitière dans la province et dans le district de Québec en particulier. M. l'abbé Montminy y répond par un éloge de la Beauce, dont il signale les progrès agricoles, les ressources naturelles et les richesses minières. Passant ensuite à la question pratique, il demande l'établissement d'un système d'inspection qui permette de classer à sa juste valeur le beurre et le fromage que nous expédions sur les marchés étrangers. L'industrie laitière, si florissante dans notre province, est sujette à une plaie qui lui fait beaucoup de mal : les petites fabriques.

Dans ces petites fabriques, on n'a pas le moyen de faire bien et, malheureusement, elles se multiplient et deviennent de plus en plus petites. Ça été la source du mauvais fromage expédié à l'étranger et qui a jeté de l'ombre sur nos succès obtenus à Chicago.

Il se prononce fortement en faveur de l'œuvre des syndicats. Après avoir signalé les œuvres accomplies par la société d'industrie laitière, œuvres considérables et dont la province bénéficie tous les jours, il signale le mauvais état général de nos chemins et il appuie fortement sur la nécessité de les améliorer. Il suggère la fondation d'un comité qui se chargerait d'étudier et de propager

les moyens de faire faire cet entretien. M. Barnard propose immédiatement la formation d'un comité dans le but énoncé par M. Montminy et sa proposition est adoptée à l'unanimité de M. le président.

L'honorable M. Beaubien constate que l'industrie laitière a sauvé la province en mettant de l'argent dans le gousset du cultivateur lorsque la récolte de grains et de foin manquait. Il félicite les promoteurs de la société des progrès accomplis par leurs efforts.

L'hon. Commissaire se déclare heureux de voir le clergé s'intéresser aussi activement aux progrès de l'industrie laitière. Il rappelle les commencements de notre histoire, les jours malheureux où le colon canadien n'avait d'autre ami que le prêtre, qui, tout en s'occupant de son éducation, le dirige dans l'industrie agricole tant par ses conseils que par ses exemples.

Il recommande l'instruction agricole afin de faire abandonner la routine qui entrave le progrès de l'agriculture, il recommande aux cultivateurs d'envoyer leurs fils puiser cette instruction agricole sur les fermes modèles. Ces écoles qui, il y a deux ans, ne comptaient que 20 élèves en comptent aujourd'hui 85, et il ne doute pas qu'avant peu, le nombre se chiffrera à plus de 200. Sur le marché anglais, le beurre australien fait une rude concurrence au beurre canadien.

Le gouvernement d'Australie accorde 4 cts par livre sur le beurre d'exportation. M. le commissaire espère que le gouvernement canadien en arrivera, lui aussi, à accorder un octroi sur le beurre exporté, surtout lorsqu'on pourra l'exporter dans des conditions aussi avantageuses que l'Australie.

M. Fletcher, de la ferme expérimentale d'Ottawa donne une conférence en français sur le traitement des maladies des plantes par le vert de Paris et la bouillie bordelaise.

2EME JOURNÉE

A l'ouverture de la séance du matin on procède à l'élection des officiers.

Les élus sont : Président honoraire, M. de la Bruère ; vice-président honoraire, M. Bernatchez, M. P. ; président, Rév. M. Montminy ; vice-président, A. S. Fisher, de Knowlton ; secrétaire-trésorier, M. de Castel ; directeurs, T. C. Carters, Arthabaska, Phil. Veilleux, Beauce ; Robert Ness, Beauharnois ; H. A. Foster, Bedford ; J. Girard, M. P. P., Chicoutimi ; Michel Monet, Iberville ; S. Chagnon, Joliette ; J. C. Chapais, Kamouraska ; Gabriel Dumont, Montmagny ; Jos. Dérome, Québec ; M. Chicoine, Montréal ; J. L. Lemire, Richelieu ; J. de L. Taché, Rimouski ; M. Camirand, St-François ; Milt. McDonald, St-Hyacinthe ; Dr Grignon, Terrebonne, M. l'abbé Gérin, Trois-Rivières ; D. O. Bourbeau, Gaspé ; M. Vaillancourt, Ottawa ; M. Guay, du Progrès du Saguenay.

M. Barnard est élu ingénieur consultant de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

Il recommande aux fromagers de se former en syndicat, afin d'améliorer la qualité du fromage. L'infériorité du mauvais fromage, dit-il, fait baisser la supériorité du bon, et ce mauvais fromage a contribué à déprécier le fromage canadien sur les marchés étrangers. Afin de faire cesser cet état de choses, il suggère l'inspection qui, par une marque spéciale, distinguera le bon fromage du mauvais. C'est une mesure qui est du